

Cote du document:	<u>EB 2020/131(R)/C.R.P.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>8 a)</u>
Date:	<u>7 décembre 2020</u>
Distribution:	<u>Restreinte</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Document de séance**

### **Projet de résolution relative au pouvoir d'emprunter sur les marchés**

Conseil d'administration — Cent trente et unième session  
Rome, 7-9 décembre 2020

---

Pour: **Approbation**

## **Projet de résolution relative au pouvoir d'emprunter sur les marchés**

Le Conseil d'administration est invité à examiner le projet de résolution relative au pouvoir d'emprunter sur les marchés et à le soumettre, avec ses recommandations, à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en février 2021, pour examen et adoption.

### **Résolution \_\_\_\_/XLIV Pouvoir d'emprunter sur les marchés**

#### **Le Conseil des gouverneurs du FIDA,**

**Rappelant** la résolution 204/XLI du Conseil des gouverneurs, qui enjoignait la Consultation sur FIDA12 à examiner les progrès accomplis par le FIDA dans le cadre des travaux préparatoires à d'éventuelles opérations d'emprunt sur les marchés;

**Prenant acte** des notes de crédit attribuées au Fonds par S&P Global Ratings Europe Limited et Fitch Ratings Ireland Limited, respectivement;

**Confirmant** l'intention et la capacité du Fonds, en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies et institution financière internationale, de mobiliser un ensemble de ressources plus diversifié en empruntant auprès d'États membres et d'autres sources;

#### **Décide ce qui suit:**

Tout lancement par le FIDA d'une activité d'emprunt sur les marchés doit d'abord être examiné et entériné par le Conseil d'administration et, en définitive, approuvé par le Conseil des gouverneurs.